

la conquête des moyens

COURRIER D'INFORMATION ET DE LIAISON POUR LA BATAILLE FINANCIÈRE

MAI-JUIN 1984

BAREME DE COTISATIONS

recommandé par la Confédération*

La cotisation syndicale est calculée à raison de 1 % de la rémunération mensuelle moyenne nette

Salaire mensuel moyen net	Barème de cotisation minimum
3 300 à 3 400 F	56 F
3 401 à 3 500 F	61 F
3 501 à 3 600 F	66 F
3 601 à 3 700 F	etc.

En dessous de 3 300 F comme salaire mensuel moyen net, la cotisation sera calculée à raison de 1 % des ressources.

• Au-delà de 7 000 F, la cotisation évoluera de 5 F par tranche de salaire de 500 F.

• L'adoption du barème de cotisation se fera au niveau de chaque syndicat, que ce soit pour les travailleurs actifs, retraités, privés d'emploi ou les ICT.

* Les chiffres indiqués correspondent aux « réalités 1983 », l'actualisation annuelle se fera en prolongeant au-delà de 7 000 F les tranches de salaires et de cotisations.

14

ANNÉE 198

Fédération : T.ÉTAT U.D. : 42

U.L. : Roanne Syndicat : Arsenal

COTISATIONS : timbres justificatifs

 CGT 1984 FSM		
		
		SEPTEMBRE
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE

15

SOMMAIRE :

- 1). Le billet de P.O.A.C.GE.FI. : les cotisations plus que jamais à l'ordre du jour
- 2). P.A.C.-C.G.T. : la 10 000ème
- 3). Classement du P.A.C. par Unions Départementales et Fédérations
- 4). Muscler la lutte
- 5). Information sur le prochain stage de Politique Financière en octobre
- 6). Comment remplir efficacement les documents du P.A.C.

**ATTENTION
IMPORTANT**

PAC-CGT

Comment remplir convenablement les documents Prélèvements Automatiques

• Ce document fac-similé a pour but de donner des précisions utiles à nos militants, nos syndiqués, afin de remplir correctement les trois volets nécessaires pour effectuer le Prélèvement Automatique des Cotisations CGT.

Le Prélèvement Automatique des Cotisations CGT connaît un développement sensible ; sa mise en place progressive et conquérante montre tout l'intérêt politique porté par nos organisations, nos militants à la question décisive des moyens financiers dont le Comité Confédéral National a fait une priorité.

Les efforts déployés pour obtenir ce résultat ont été très importants. Cette croissance doit se poursuivre et s'accroître.

• Cependant, elle nous amène à REDONNER QUELQUES INDICATIONS POUR OBTENIR UN MAXIMUM D'EFFICACITÉ pour traiter les dossiers.

IL EST INDISPENSABLE, QUE CES DERNIERS SOIENT CORRECTEMENT REMPLIS afin de ne pas créer de difficultés de gestion administrative du PAC qui risqueraient de freiner notre marche en avant.

— En effet, dans bien des cas, les camarades qui travaillent au Prélèvement Automatique des Cotisations CGT sont amenés à remplir ou compléter les documents qui leur parviennent pour être en mesure d'effectuer le PAC.

— Les recherches entreprises pour y parvenir, les nombreuses communications téléphoniques pour joindre les syndicats concernés risquent, si cela se poursuivait, de compromettre la bonne marche du PAC-CGT et d'entraîner des erreurs qui seraient préjudiciables pour tous.

• C'EST POURQUOI NOUS DEMANDONS A TOUTES NOS ORGANISATIONS, A TOUS NOS MILITANTS, A TOUS NOS RESPONSABLES A LA POLITIQUE FINANCIÈRE, TRÉSORIÈRES, TRÉSORIERS, COLLECTEURS, DE VEILLER A LA RÉDACTION CORRECTE DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS QUI PERMETTENT D'EFFECTUER LES OPÉRATIONS DE PRÉLÈVEMENTS.

Le développement positif du Prélèvement Automatique CGT qui est une question politique de la plus haute importance, ne doit pas être mis en cause par des questions administratives.

Toutes nos organisations sont concernées par cette question ; de ce fait, une contribution toute particulière leur est demandée pour que nous soyons en mesure de traiter avec le maximum d'efficacité tous les dossiers qui nous parviennent dans les meilleures conditions.

Chacun comprendra l'importance que nous attachons à cette question vitale pour l'ensemble de nos organisations syndicales afin qu'elles soient en mesure d'avoir les moyens financiers suffisants pour poursuivre et amplifier l'action nécessaire afin de la porter au niveau du combat de classe actuel.

MERCI

*Le Secteur Politique, Action,
Gestion Financières CGT*

**TROIS DOCUMENTS A REMPLIR AVEC SOIN
POUR EFFECTUER LE PAC-CGT
JOINDRE OBLIGATOIREMENT le RIB, le RIP ou le RICE**

Fiche à renvoyer lors de la première demande de prélèvement

au SERVICE PAC-CGT
263, rue de Paris, 93516 MONTREUIL CEDEX

Fiche de coordonnées des syndicats prélevés

FÉDÉRATION DE : CHEMINOTS
N° : 02

1. Identification du syndicat :

N° : (1) 0211
Nom : Syndicat Cheminots Argenteuil
Rue : 7, rue du Progrès
Code postal et ville : 95100 ARGENTEUIL
Tél. : 851-84-37

Ce numéro est attribué par le PAC-CGT lors du
PREMIER envoi. Le rappeler impérativement dans
toute correspondance.

2. Identification du Responsable du syndicat :

Nom et prénom : DUVAL Jacques
Adresse personnelle : 2, rue de la Paix
Code postal et ville : 95100 ARGENTEUIL
Tél. personnel : 837-12-25

3. Identification du Responsable du prélèvement :

Nom et prénom : MIAU Minelle
Adresse personnelle : 7, rue des Acacias
Code postal et ville : 95100 ARGENTEUIL
Tél. personnel : 812-16-12

4. Identification du Trésorier :

Nom et prénom : FERNANDEZ José
Adresse personnelle : 11, rue de Paris
Code postal et ville : 95100 ARGENTEUIL
Tél. personnel : 715-26-09

A remplir complètement,
accompagné du RIB, du
RIP ou du RICE du
syndicat

5. Intitulé du compte du syndicat : (2)

Libellé du compte : Syndicat des Cheminots Argenteuil
Nom de la banque : CREDIT MUTUEL ARGENTEUIL
Adresse : 19, rue de l'Union
Code postal et ville : 95100 ARGENTEUIL
Tél. :

ATTENTION : rensei-
gnements obligatoi-
res pour le reverse-
ment au syndicat.

45499
CODE BANQUE

93135
CODE GUICHET

00000162873
NUMÉRO DE COMPTE

21
CLÉ
RIB ou
RIP ou
RICE

(1) Ce numéro est attribué par notre service.
(2) Fournir 1 RIB ou RIP du compte du syndicat.



Feuille récapitulative de collectage des cotisations - PAC-CGT

Calendrier des prélèvements :

- * 8 janvier : cotisations de janvier et février
- * 8 mars : cotisations de mars et avril
- * 8 mai : cotisations de mai et juin
- * 8 juillet : cotisations de juillet et août
- * 8 septembre : cotisations de septembre et octobre
- * 8 novembre : cotisations de novembre et décembre

Parmi les 6 dates proposées, précisez celle du démarrage de votre prélèvement*.

Les syndiqués ci-dessous s'inscrivent pour le prélèvement du :

Numéro attribué lors du premier prélèvement par le service PAC-CGT - LE RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE.

Syndicat Cheminots Argenteuil N°

Section syndicale Exploitation N°

Collecteur MIAU Mireille N°

Le dossier complet :

1. Coordonnées du syndicat
 2. Feuille récapitulative de collectage
 3. Autorisation de prélèvement
- doit parvenir en double exemplaire au service PAC-CGT **un mois au moins** avant la date du prélèvement.

- Fédération Cheminots
- Union départementale Val d'Oise
- Union locale Argenteuil

* Section syndicale Ouvriers Employés UGICT Retraités

NOM - PRENOM <i>des syndiqués prélevés</i>	Nouvel adhérent à la CGT. le préciser par une croix	Taux de la cotisation mensuelle (1)	Pour les fédérations aux carnets pluriannuels
<u>PAC Constant</u>	X	<u>50</u>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>IMPORTANT :</p> </div> <p>La première cotisation réglée par l'adhérent est justifiée par l'apposition du timbre FNI sur le carnet pluriannuel, quel que soit le moment de l'adhésion. Il est indispensable de le préciser dans le cas d'un nouvel adhérent à la CGT en mettant une croix dans la colonne correspondante.</p> <p>Cette mesure est obligatoire afin de permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la ventilation convenable du montant du timbre FNI ; • la validation annuelle de l'adhésion ; • la comptabilisation statutaire des adhérents.
<u>ACHOUR Ali.</u>		<u>59</u>	
<u>OUVAL Jacques.</u>		<u>60</u>	
<u>FERNANDEZ José</u>		<u>72</u>	
<u>RICARD Paul</u>	X	<u>50</u>	
<u>MIAU Mireille</u>		<u>50</u>	
<u>DUPONT Michel</u>		<u>64</u>	

(1) Arrondi impérativement au 0.50 F
* Mettre une croix

COMMENT REMPLIR CORRECTEMENT L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

INDISPENSABLE :
Renvoyer les 2 volets de l'autorisation de prélèvement (feuille verte et jaune).

Nom, prénom et adresse du SYNDIQUÉ prélevé.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER		CRÉANCIER	Numéro d'émetteur										
PAC Constant 12, rue de l'EFFICACITÉ 95100 ARGENTEUIL		CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL 263, rue de Paris, 93516 MONTREUIL CEDEX	145084										
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER		Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter											
<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Codes</th> <th rowspan="2">Numéro du compte</th> <th rowspan="2">Clé R.I.B.</th> </tr> <tr> <th>Etab.</th> <th>Guichet</th> </tr> <tr> <td>45499</td> <td>93135</td> <td>0002186281</td> <td>84</td> </tr> </table>		Codes		Numéro du compte	Clé R.I.B.	Etab.	Guichet	45499	93135	0002186281	84	Crédit Mutuel ARGENTEUIL 8, rue de l'Union 95100 ARGENTEUIL	
Codes		Numéro du compte	Clé R.I.B.										
Etab.	Guichet												
45499	93135	0002186281	84										
DATE :		Signature :											

Ne pas oublier la SIGNATURE du syndiqué.

Banque ou CCP du SYNDIQUÉ. Mettre l'adresse COMPLÈTE.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Monsieur PAC Constant
12, rue de l'Efficacité
95100 ARGENTEUIL

CCM ARGENTEUIL - 8 rue de l'Union
95100 ARGENTEUIL

Le relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs (appelés à faire inscrire des opérations à votre compte livremments, traitement de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL

DOMICILIATION

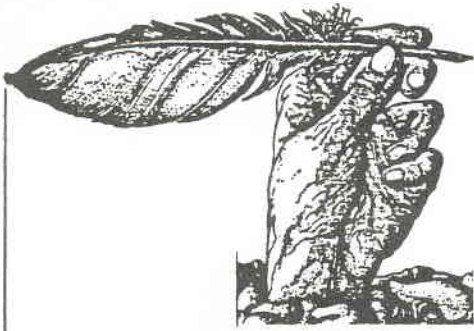
CCM ARGENTEUIL

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLÉ RIB
45499	93135	00002186281	84

Une fois l'autorisation correctement remplie, JOINDRE OBLIGATOIREMENT LE RIB* OU LE RIP* OU LE RICE*, seuls documents officiels valables.

— NE PAS ENVOYER DE CHÈQUE BARRÉ OU ANNULÉ, D'EXTRAIT DE COMPTE, DE DEMANDE DE CHÉQUIER, etc.

* RIB : Relevé d'Identité Bancaire.
* RIP : Relevé d'Identité Postal.
* RICE : Relevé d'Identité Caisse d'Épargne sauf « ÉCUREUIL ».



le billet de PO. AC. GE. FI.

LES COTISATIONS:

PLUS QUE JAMAIS A L'ORDRE DU JOUR

1984 : le droit syndical, plus jeune que jamais avec les droits nouveaux conquis récemment, commence le deuxième siècle de son existence. Au coeur de cette conquête : les moyens financiers de la C.G.T.. Depuis, l'aube du syndicalisme ; le fruit de la lutte : la C.G.T., outil puissant, irremplaçable et efficace pour l'action des travailleurs, a permis les grandes conquêtes sociales que nous connaissons.

LA C.G.T. : cette réalisation, cette construction continue, dont chacun d'entre nous s'enorgueillit, se doit d'exister par les femmes, les hommes qui, chaque jour, l'ont bâti par leur participation active et leur contribution financière : la COTISATION.

Aujourd'hui, comme par le passé, est présent l'affrontement de classe avec les enjeux qui entraînent une pression idéologique, une lutte du patronat sans précédent pour tenter de porter atteinte aux conditions de vie et de travail des salariés, aux possibilités de changement.

On mesure, au regard des moyens énormes, notamment financiers, déployés par le C.N.P.F., la volonté du patronat de bloquer, de porter atteinte aux justes revendications des travailleurs et d'empêcher toute avancée significative dans le pays.

Face à cela, les travailleurs disposent de leurs forces unies dans la C.G.T., et des moyens financiers qu'ils prélèvent sur leur salaire : la cotisation pour donner à leur syndicat "l'argent de l'activité", "l'argent de leur défense".

Le collectage des cotisations dans cette période de luttes intenses et de pré-vacances est plus que jamais à l'ordre du jour.

La conquête des moyens financiers indispensable à l'existence, à la vie de la C.G.T., se situe sur le terrain de la qualité de la vie syndicale, sur le champ de la lutte.

Des tâches impératives sont à réaliser :

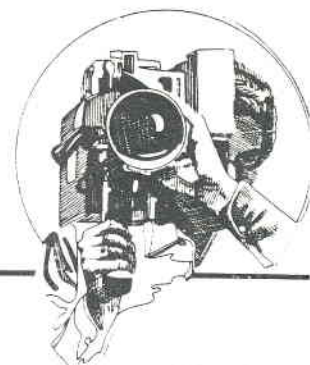
- . Il faut "voir", "revoir" chaque syndiqué, débattre avec elle ou lui des revendications, des problèmes, agir et se mettre à jour des cotisations syndicales à fin juin.
- . Il faut avant le départ en vacances collecter Juillet et Août et remettre les timbres justificatifs correspondants.
- . Il faut s'assurer que le règlement des cotisations irriguera bien l'ensemble des structures de la C.G.T. afin de permettre à chacune d'assumer ses responsabilités.
- . Le P.A.C. ayant prouvé son efficacité, il faut donner "un coup de pouce" à sa généralisation.

Contents, responsables, parce que soucieux des moyens financiers de la C.G.T. provenant essentiellement des cotisations, d'ici quelques semaines, les vacances n'en seront que plus détendues, plus agréables, et la relance en septembre facilitée.

**SYNDIQUÉ À JOUR
C.G.T. PAS À COURT**

SYMPATHIQUE RECEPTION A L'OCCASION

DU 10 000ème P.A.C.-C.G.T.



LYDIE : la 100 000ème
prélevée du PAC-CGT

La réalisation du 10 000ème P.A.C.-C.G.T. a été l'occasion d'une sympathique réception organisée conjointement par la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale et le Syndicat de l'Hôpital psychiatrique Barthélémy-Durand dans l'Essonne.

Au cours de cette manifestation, un livre de la C.G.T. a été remis à la Camarade LYDIE BOURGAULT, 10 000ème P.A.C.-C.G.T. dédié par ERNEST DEISS, Secrétaire Confédéral.

Nous avons profité de cet événement pour poser quelques questions à LYDIE et à la direction de son syndicat. Deux réponses à nos questions ont retenu plus particulièrement notre attention parce qu'elles nous semblent bien résumer les travaux du 41ème Congrès confédéral.

o-o-o-0-o-o-o

- Q. : Depuis combien de temps es-tu syndiquée et pourquoi as-tu choisi la C.G.T. ?
- R. : Je suis syndiquée depuis un an et j'ai choisi la C.G.T. parce que j'ai eu des problèmes et que le syndicat C.G.T. m'a bien défendue.

LYDIE a raison. Le syndicat, c'est avant tout la prise en charge et la défense quotidienne de toutes les revendications. Elle a adhéré à la C.G.T. parce que le syndicat s'est occupé de ses problèmes.

N'est-ce pas cela le syndicat de la feuille de paie ? D'abord être défendu pour, ensuite, dans le syndicat, se défendre plus collectivement avec l'ensemble des syndiqués, des travailleurs. Chacun sait qu'il ne suffit pas d'être exploité pour acquérir une conscience de classe. Elle ne se décrète pas, elle se gagne par l'action et l'expérience de la vie de tous les jours, avec et dans la C.G.T.

La prise de conscience est un cheminement parfois long où il faut beaucoup d'explications, de persévérance pour démontrer, convaincre les salariés du mal dont ils souffrent et qui empoisonne la Société.

C'est pourquoi le syndicalisme au quotidien doit être pour toutes nos organisations, à l'exemple du syndicat Barthélémy-Durand, une démarche constante, patiente, persévérante, tolérante comme l'ont fait remarquer les Camarades.

Celle-ci est de nature à éclairer les salariés, à rassembler un plus grand nombre d'entre eux dans la C.G.T. pour l'action, la satisfaction des revendications. C'est le moyen le plus sûr pour gagner leur conscience au combat général pour construire pas-à-pas des changements plus fondamentaux.

Réfléchir à ces questions, c'est à quoi nos organisations ont été conviées par le 41ème Congrès. Elles doivent s'y employer pour se doter des moyens humains et matériels qu'exige le combat de classe aujourd'hui.

Q. : Pourquoi as-tu choisi le PRELEVEMENT AUTOMATIQUE DES COTISATIONS comme méthode de règlement de tes cotisations ?

R. : C'est le plus simple pour moi et pour le syndicat.

Cette réponse très courte est très percutante et riche d'enseignements dans son contenu.

Personne n'a jamais prétendu que le P.A.C. était un remède miracle qui allait permettre de régler tous les problèmes auxquels sont confrontés nos organisations et notamment celui du renforcement de la C.G.T.

Cependant, comme nous l'avons écrit à plusieurs reprises, il faut bien reconnaître que cette méthode de collectage des cotisations est simple, moderne, efficace, démocratique et qu'elle correspond à notre époque.

Aujourd'hui, l'usage du carnet de chèques est devenu un acte "quotidien" pour de très nombreux achats.

Dans ces conditions, la collecte des cotisations est rendue plus difficile. Le collecteur doit réunir un certain nombre

de conditions pour percevoir la cotisation (que le syndiqué dispose de suffisamment de monnaie, qu'il possède son carnet de chèques, ...)

Autant d'obstacles matériels qui freinent la rentrée financière pour l'organisation et conduisent à l'accumulation du nombre de timbres à régler, facteur de mécontentement ou d'hésitation (le pouvoir d'achat ne permet pas toujours de soustraire sur un seul mois des sommes élevées).

Comment aussi convaincre les syndiqués que la C.G.T. doit disposer de moyens financiers plus importants s'il constate lui-même :

- qu'il n'est pas collecté régulièrement (parfois la première cotisation est remise au mois de mars ou avril) ;

- que, dans le cas où il a réglé ses timbres par chèque, celui-ci n'est pas tiré immédiatement.

Puisque l'usage du compte courant postal ou bancaire est général, pourquoi ne pas résoudre ces problèmes en modernisant la pratique du collectage en mettant en place le P.A.C. et notamment le P.A.C.-C.G.T.

AVEC LE P.A.C.,

l'adhérent est un syndiqué à part entière, il règle chaque mois sa cotisation, participe au financement de l'activité générale de la C.G.T. et lui donne les moyens financiers dont elle a besoin pour faire face à ses responsabilités.

L'adhérent qui cotise régulièrement à son syndicat se trouve plus à l'aise pour participer à la vie du syndicat, faire ses suggestions, remarques, voire ses critiques pour améliorer sans cesse la qualité de la vie syndicale, la démocratie dans le syndicat.

Un adhérent prélevé, c'est aussi la permanence de l'adhésion. Une étude réalisée fait apparaître qu'avec la C.G.T., 99,8 % des syndiqués restent dans la C.G.T. quelles que soient les conditions de mouvance.

Lorsque l'on sait que chaque année, 25 à 30 % des effectifs "s'évaporent" pour des raisons diverses : mutations, départ en retraite, changement d'entreprise, de service, de chantier..., il ne faut pas être très grand devin pour constater QU'AVEC LE P.A.C., nous pouvons arrêter cette hémorragie. Les adhésions nouvelles qui sont réalisées chaque année permettent ainsi un véritable renforcement de la C.G.T.

LA DIMENSION ET LE ROLE NOUVEAU DU TRESORIER ET DU COLLECTEUR

Sur le fond, le P.A.C. donne une dimension et un rôle qualitatifs nouveaux au Trésorier et au Collecteur.

Tout en participant à l'activité générale de la C.G.T. dans le Syndicat, ce qui, à-priori, nécessite qu'il soit élu à la direction de celui-ci. Le Trésorier devient l'animateur de

la bataille financière avec l'appui et sous la responsabilité de la direction syndicale. Il doit en permanence veiller :

- au renforcement de la C.G.T.,
- au nombre de cotisations et de timbres justificatifs par carte ou carnet
- au collectage chaque mois des cotisations,
- au taux de 1 % de la cotisation,
- au règlement aux différentes structures,
- à la mise en place et au développement du P.A.C.
- à la remise du timbre chaque mois au syndiqué.

Pour réaliser toutes ces tâches, le Trésorier va s'appuyer sur son réseau de Collecteurs. Il doit donc :

- veiller à son bon fonctionnement,
- veiller à son élargissement,
- veiller à l'éducation et à l'activité de chaque collecteur.

Le P.A.C. donne donc un contenu nouveau au rôle du collecteur, il ne doit pas en amenuiser le nombre mais, au contraire, le développer. Actuellement encore, le collectage traditionnel représente l'essentiel des ressources qui sont collectées dans la C.G.T. ; seulement 10 % le sont par la méthode du P.A.C.

Demain, avec la généralisation du P.A.C., les réseaux de collecteurs se transformeront dans leur contenu mais resteront nécessaires et décisifs.

Ils devront se développer pour devenir de véritables outils animateurs de la vie syndicale dans l'entreprise. Avec le P.A.C., plus d'argent à collecter. Le collecteur devient l'homme qui établit le contact permanent avec les adhérents, il transmet au syndicat les revendications recueillies auprès des syndiqués, des travailleurs. Il est le lien permanent entre les syndiqués et le syndicat et vice-versa, ce qui permet d'améliorer les contacts entre eux et faire progresser la démocratie.

Avec le P.A.C., la gestion du syndicat se trouve amplement facilitée, plus besoin d'attendre 18 mois, et souvent plus, pour connaître le bilan annuel.

Dès le dernier prélèvement des cotisations (novembre), la connaissance des forces et des moyens peut être connue par le syndicat. Le budget prévisionnel pour l'année suivante peut être établi et les objectifs fixés pour l'activité syndicale et la lutte revendicative.

oo00oo
oo00oo 0 oo0oo
oo00oo



Les militants du Syndicat trinquent à leur succès.

Dans la discussion, il est ressorti combien avait été important le lien permanent réalisé entre le syndicat et les travailleurs depuis plusieurs mois pour les entraîner dans l'action et arracher des revendications, combien avait été décisive leur participation à l'élaboration des revendications qu'ils formulent sur un cahier qui circule en permanence dans les services. L'expérience qui a été tentée de feuilles revendicatives individuelles a permis et facilite une expression plus massive des salariés.

Les progrès et les succès obtenus par le syndicat Barthélémy-Durand dans différents domaines -renforcement, P.A.C., taux de la cotisation, etc...- provient du lien constant et étroit entre ces éléments et les revendications mais également de la mise en place de méthodes d'organisation qui correspondent au mieux à la réalité de l'entreprise en premier lieu la décentralisation des sections syndicales par catégories dans différents services pour être toujours plus près et à l'écoute des travailleurs.

Les Camarades peuvent être satisfaits des avancées réalisées. Ils sont aussi conscients du chemin qu'il leur reste à parcourir pour se doter de l'outil syndical en capacité de faire face à l'ensemble de leurs responsabilités.

Souhaitons donc au syndicat de l'Hôpital Barthélémy-Durand d'atteindre ses objectifs et d'obtenir d'autres succès significatifs et qui correspondent à la demande et aux besoins des travailleurs.

Sans aucun doute, ils y parviendront tenant compte de la volonté collective qui les anime et de la voie empruntée qui correspond aux orientations et aux décisions du 41ème Congrès Confédéral. C'est dans ce sens que tous les syndicats doivent s'engager.



PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE DES COTISATIONS

BILAN NATIONAL

Pas-de-Calais		Nord		Somme		Aisne		Ardennes		Manche		Seine-Maritime		Oise		Val-d'Oise		Aube		Marne		Meuse		Moselle																	
502		4 308		1 143		626		969		599		1 881		847		827		263		1 407		3		2 162																	
Orne		Calvados		Eure		Hauts-de-Seine		Paris		Seine-St-Denis		Haute-Marne		Meurthe-et-Moselle		Vosges		Bas-Rhin		Finistère		Cotes-du-Nord		Ille-et-Vilaine																	
168		210		237		1 609		15 254		2 226		569		862		182		907		571		105		835																	
Morbihan		Loire-Atlantique		Maine-et-Loire		Eure-et-Loir		Loiret		Cher		Essonne		Côte-d'Or		Jura		Doubs		Ter-de-Belfort		P		Mayenne		Sarthe		Yvelines		A		Val-de-Marne		Seine-et-Marne		Haute-Saône		C		Haut-Rhin	
1 189		1 091		290		209		750		621		782		735		511		274		362		1 224		217		1 160		870		1 494		329		161		1 224					
Vendée		C		Indre-et-Loire		Loir-et-Cher		G		Yonne		Saône-et-Loire		T		Charente-Maritime		Deux-Sèvres		Indre		Allier		Nièvre		Rhône		Ain		Haute-Savoie											
95		705		210		210		266		804		804		819		476		40		829		161		3 554		582		956													
Charente		Vienne		Creuse		Puy-de-Dôme		Haute-Loire		Loire		Isère		Savoie		Charente		Vienne		Creuse		Puy-de-Dôme		Haute-Loire		Loire		Isère		Savoie											
308		426		11		1 160		280		694		4 440		1 001		Dordogne		Haute-Vienne		Corrèze		Cantal		Lozère		Ardèche		Drôme													
484		315		173		54		6		202		676		Gironde		Lot-et-Garonne		Lot		Aveyron		Hérault		Gard		Vaucluse		Hautes-Alpes													
1 634		114		132		554		1 344		1 276		836		128		Landes		Gers		Tarn-et-Garonne		Tarn		Aude		Bouches-du-Rhône		Alpes-Hte-Provence		Alpes-Maritimes											
224		81		141		233		389		10 840		89		1 110		Pyrenées-Atlantiques		Hautes-Pyrénées		Haute-Garonne		Ariège		Pyrenées-Orientales		Var		Haute-Corse													
548		1 112		1 789		172		524		1 502		154		68		Corse-du-Sud		68																							

TOTAL AU 30/6/84

94 760

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE DES COTISATIONS

BILAN NATIONAL

Métaux 17 035 01	Cheminots 10 422 02	Services Publics 6 067 03	Chimie 6 664 04	Construction 576 05
Sous-Sol 2 200 06	Energie 5 524 07	Organismes Sociaux 2 970 08	Transports 2 833 09	P.T.T. 11 178 10
Trav. de l'Etat 3 389 12	Textile 1 009 13	Livre 463 14	Ports et Docks 2 338 15	Papier Carton 705 16
Bois 158 18	Tabacs 106 19	Equipement 289 20	Cuir et Peaux 15 21	Céramique 131 22
Educ. Rech. et Culture 2 043 24	Sociétés d'Etudes 171 25	Habillement 285 26	Energie atom. 103 27	Santé SP 9 200 29
Services Financiers 3 625 32	Voyag.- Représentants 59 33	Mar. Marchande — 34	Police 175 35	Radio Elect. — 38
Fonctionnaires 250 42	Officiers mécaniciens — 43	Journalistes 53 44	Pers. penitentiaires — 45	Commerce Dist. Service 1 315 39
				Affaires sociales 121 41
				Matières plastiques 186 46
				Divers 2 622 47
				Agro-Alimentaire 886 11
				Verre 621 17
				Finances 121 23
				Spectacle DE 23 31
				Maritimes CST 38 30

TOTAL DES FEDERATIONS AU 30/6/84

95 969

MUSCLIER LA LUTTE



Dans l'affrontement qui oppose les travailleurs au patronat, la question du rapport des forces, donc de la capacité financière d'action des organisations C.G.T. apparaît dans toute sa dimension comme un élément décisif.

"Muscler la lutte" exige un financement approprié. C'est une condition principale de la vie syndicale qui a pour objet de donner à l'action des travailleurs la puissance nécessaire pour gagner.

"Financer l'activité", "financer la lutte" repose essentiellement sur nos syndiqués et leurs cotisations. C'est le garant de notre indépendance et de notre détermination, mais cela ne saurait suffire.

Plus que jamais, il importe de renforcer notre nombre de syndiqués -donc de cotisants-. C'est l'aspect premier qui conditionne nos ressources financières. Cela doit nous amener à interpeler régulièrement les travailleurs inorganisés -en particulier ceux en lutte- en leur demandant de nous rejoindre, de se syndiquer, de participer eux-aussi au financement de leur défense.

Conjointement aux initiatives de renforcement de l'action, par l'adhésion des cotisations, il importe de solliciter les travailleurs, la population sur la lutte à financer.

Le 13 avril, les sidérurgistes lorrains marchaient dans Paris. Ce fut une journée combative, vivante, haute en couleurs. Le financement de la lutte fut au coeur de ce moment de la bataille de l'acier.

84 000 FRANCS furent collectés en quelques heures par près de 250 militantes, mili-

tants des Unions Départementales de la Région Parisienne. Ce résultat est remarquable.

Cette action est un aspect non négligeable. Que chacune, chacun en soit remercié. Les travailleurs lorrains l'ont apprécié car cela a contribué à donner une suite à cette grande journée.



Pour la lutte, nous ne laissons pas aux seuls syndiqués la charge d'agir. Pour le financement de la lutte, il faut aussi s'adresser avec confiance à tous les intéressés.



STAGE

Les congés arrivent, juillet, août ... ce sera le repos, la détente avec le soleil enfin retrouvé après une année bien remplie de lutttes, d'action. Une fois n'est pas coutume, ce sera le point fixe.

Mais avant de partir sans se retourner, nous pouvons tout de même penser à la rentrée.

Nous vous proposons de retenir

LES SEMAINES DU 7 AU 20 OCTOBRE 1984

pour votre participation, par Trésoriers, Collecteurs et militants des C.F.C. interposés, au stage de Politique Financière de niveau supérieur à Courcelle.

Nos militants se sont formés et se forment d'abord dans la pratique et par la pratique, mais, aujourd'hui, si cela reste toujours indispensable, cela peut-il encore suffire ?

Nous pensons que la formation de tous nos militants responsables doit repondre continuellement aux besoins nouveaux, financiers et de gestion de nos moyens de lutte, au renforcement organisé pour faire face à nos responsabilités grandissantes, qui sont celles du toute la C.G.T. aujourd'hui.

Les militants qui seront inscrits au stage devront posséder la formation générale de niveau moyen et faire leur demande auprès de leur employeur un mois avant l'ouverture du stage, soit le 7 septembre 1984.

A tous BONNES VACANCES et succès dans la recherche de candidatures pour le stage.